

# Salaires et sous-emploi aux Etats-Unis et au Royaume-Uni

**Monique Fouet, Véronique Riches, Richard Wind**

*Département des diagnostics de l'OFCE*

*L'accroissement rapide de la population active américaine est principalement dû à l'élévation du taux d'activité des femmes. Il va de pair avec une forte création d'emplois qu'il suit et suscite tout à la fois. En Europe par contre la population active s'accroît moins rapidement encore que la population d'âge actif tandis que l'emploi diminue.*

*Parallèlement la progression de la masse salariale réelle, comparable en ampleur, obéit à deux logiques très différentes aux Etats-Unis d'une part, en Europe de l'autre — et tout particulièrement au Royaume-Uni —. Elle est assurée dans le premier cas par la progression du nombre des emplois, ceux-ci étant assortis d'un pouvoir d'achat déclinant ; et dans le second cas par la progression du pouvoir d'achat attaché à des emplois de moins en moins nombreux.*

Au premier semestre 1988, le taux de chômage s'est établi en moyenne à 5,5 % aux Etats-Unis et 9,0 % au Royaume-Uni. Durant la même période le salaire hebdomadaire moyen nominal s'est accru au rythme annuel de 3 % dans le premier pays et 9 % dans le second. Il y a là un paradoxe apparent si l'on tente d'appliquer aux réalités économiques des grilles de lecture élémentaires, et notamment la version originelle de la courbe de Phillips <sup>(1)</sup> : un taux de chômage élevé est censé entraîner une progression faible des salaires.

Le taux de chômage américain est bas au regard de la situation actuelle dans les pays européens. Il est par ailleurs en cours de diminution, à tel point que le marché du travail est de plus en plus souvent décrit comme proche du plein emploi. Une telle manière de voir les choses n'est pas neuve. Dès les années soixante, la notion de « taux de chômage de plein-emploi » avait fait son apparition aux Etats-Unis pour rendre compte de certains phénomènes inflationnistes et

---

(1) A. W. Phillips a publié en 1958 une étude concernant les années 1861 à 1957 au Royaume-Uni. Il y a mis en évidence une fonction décroissante convexe liant la variation des salaires nominaux au sous-emploi sur l'ensemble de la période, et analysé les spécificités des sous-périodes. Ces travaux ont constitué le point de départ de nombreuses études tendant à rendre compte des différences de configuration autour du schéma général selon les pays et les époques.

budgétaires <sup>(2)</sup>. Au début des années soixante-dix elle avait été remplacée par la notion de « taux de chômage de haut emploi ». Ce changement de vocabulaire était motivé par l'élévation du niveau minimum atteint par le taux de chômage au point haut des cycles conjoncturels successifs (2,8 % en 1953, 3,4 % en 1969, 4,8 % en 1973 et 5,8 % en 1979). La version la plus récente de cette idée est le « NAIRU » (*Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment* : taux de chômage au-delà duquel l'inflation s'accélère) <sup>(3)</sup>.

Ces conceptualisations sont effectivement précieuses pour comprendre le passé et donc pour fonder une prévision, mais à condition de les prendre pour ce qu'elles sont : la traduction résumée et simplifiée de phénomènes complexes. Ces boîtes noires ne sont pas destinées à fournir des chiffres magiques. Les raisonnements qui les sous-tendent font état de liens de causalité multiples et itératifs dans des contextes donnés ; c'est à eux qu'il faut s'attacher.

Les développements qui suivent ne prétendent pas expliquer totalement le paradoxe évoqué plus haut. Ils visent simplement à mettre en perspective certains des mécanismes en jeu dans les relations entre chômage et salaires. Ils s'appuient sur des comparaisons internationales et sur des observations sectorielles en s'attachant aux points suivants :

- La population active n'est pas une grandeur qui évoluerait indépendamment de l'emploi et du chômage. Les niveaux et les variations de chacun de ces trois éléments sont à la fois cause et conséquence du niveau et des variations de chacun des deux autres.
- Au cours des années récentes la progression de la masse salariale réelle a résulté du jeu de processus différents aux Etats-Unis d'une part, en Europe et tout particulièrement au Royaume-Uni d'autre part. Elle a dans le premier cas été assurée par la progression du nombre des emplois, ceux-ci étant assortis d'un pouvoir d'achat déclinant ; et dans le second cas par la progression du pouvoir d'achat attaché à des emplois de moins en moins nombreux.

C'est à la lumière de ces développements que l'on s'efforcera de prévoir l'évolution des salaires américains au cours des prochains trimestres.

---

(2) La notion de taux de chômage de plein emploi est liée à celle de PNB potentiel. Elles servent notamment à scinder le solde budgétaire constaté entre solde conjoncturel et solde structurel.

(3) Le Congressional Budget Office, dans sa quantification du PNB potentiel utilisée pour le chiffrage du budget effectif et du budget de plein emploi, chiffre le NAIRU américain à 6 % en 1981, 5,7 % en 1987 et 5,5 % en 1992.

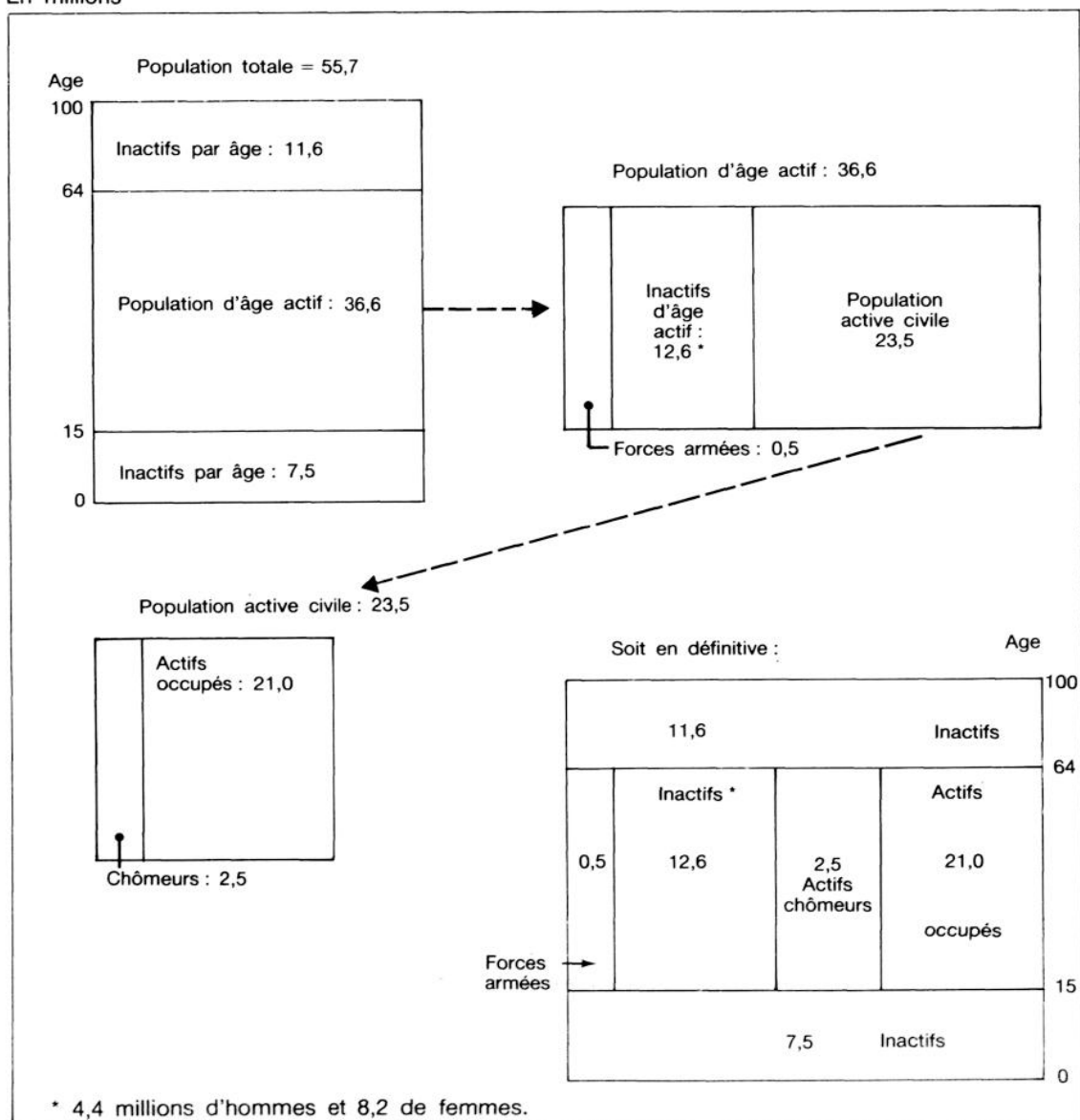
## Population active, emploi et chômage

### Aux Etats-Unis l'emploi et la population active s'accroissent rapidement...

L'expression « population active » désigne les personnes qui sont en âge d'occuper un emploi et qui souhaitent le faire, qu'elles y parviennent ou non : les « actifs » sont aussi bien des actifs occupés que des chômeurs. Le « taux d'activité » est défini comme le rapport : « population active/population d'âge actif » (graphique 1).

#### 1. De la population totale aux actifs occupés. L'exemple de la France en 1987

En millions



Source : INSEE.

Ces différentes catégories de la population sont séparées par des frontières souvent floues, et le passage de l'une à l'autre est fréquent.

La borne la plus nette, quoique variable dans le temps et l'espace, est celle de l'âge minimum du travail, fixé légalement dans les pays développés (généralement à 14, 15 ou 16 ans). Des phénomènes tels que l'apprentissage en obscurcissent un peu les contours. La modification de cette borne, historiquement dans le sens d'une élévation, réduit la population d'âge actif et peut donc diminuer la population active.

L'âge maximum en revanche fait rarement l'objet d'une législation contraignante (sauf, dans certains pays, dans les emplois publics) : la retraite est un droit, mais non une obligation. La borne de 64 ans figurant sur le graphique 1 ne constitue donc qu'une approximation. Historiquement, dans tous les pays développés, cette borne tend à s'abaisser, car l'âge légal de la retraite diminue et un plus grand nombre de personnes utilisent cette faculté qui leur est offerte. Qui plus est, au cours des années récentes, les départs en retraite anticipée ont été largement encouragés par les pouvoirs publics afin de réduire la population active. (A l'avenir toutefois le vieillissement de la population pourrait conduire à une élévation de cette borne. Le Japon sera sans doute, compte tenu de sa pyramide des âges, le premier à opérer ce revirement). Le taux d'activité des personnes âgées de plus de 65 ans diminue donc (tableau 1).

*1. Le taux d'activité des hommes \* âgés de plus de 65 ans  
dans les principaux pays industrialisés*

En %

	Japon	Etats-Unis	Italie	Royaume-Uni	RFA	France
1967 . . . .	54,5	26,0	16,5	22,7	22,5	23,3
1987 . . . .	35,6	15,7	8,3	7,9	5,0	4,7

Source : OCDE, statistiques de la population active.

\* Ce taux est plus significatif que celui des femmes de cette tranche d'âge, déjà inférieur à 10 % dans ces pays en 1967.

Le passage de la population d'âge actif à la population civile d'âge actif est clairement défini, mais mouvant. Dans les pays où le service militaire est obligatoire la modification des règles concernant sa durée ou l'âge auquel il doit être effectué a pour conséquence une variation de la population civile d'âge actif. Elle a été utilisée au cours des années récentes dans de nombreux pays pour tenter de diminuer le nombre des jeunes chômeurs. Son impact est plus net encore en cas de guerre : aux Etats-Unis l'intensification de l'engagement au Vietnam avait fait passer les forces armées de 2,7 millions en 1965 à 3,5 en 1969, soit de 4,8 % à 5,8 % de la population masculine d'âge actif ; ce fut l'une des sources des tensions salariales sur le marché du travail.

A l'intérieur de la population civile d'âge actif, la répartition entre actifs (qu'ils soient chômeurs ou occupés) et inactifs est fluctuante. D'une manière générale, dans le moyen terme, le taux d'activité des

hommes tend à diminuer. Outre l'abaissement précité de l'âge de la retraite, cela est principalement dû au fait qu'une fraction croissante des jeunes en âge de travailler poursuivent des études et que la durée de ces études s'allonge. En revanche le taux d'activité des femmes, malgré, ici aussi, une scolarisation prolongée plus fréquente, tend à s'élever pour des raisons économiques autant que sociologiques. L'élévation a été au cours des années récentes plus rapide aux Etats-Unis, au Japon et en Italie que dans les pays européens tels que la France et la RFA (tableau 2).

## 2. Les taux d'activité des femmes

En %

	Etats-Unis	Royaume-Uni	Japon	France	RFA	Italie
1979 . . . .	60,5	61,2	54,7	55,4	49,6	38,2
1987 . . . .	67,5	64,5	57,8	57,2	51,7	43,1

Source : OCDE, statistiques de la population active.

Ces deux tendances de fond (abaissement du taux d'activité des hommes, élévation du taux d'activité des femmes) sont nettement influencées par la situation économique, de deux manières opposées :

- D'une part le taux d'activité des femmes a d'autant plus tendance à s'élever que la situation économique générale est mauvaise. Le salaire de la femme tend à compenser, dans le revenu du ménage, l'insuffisance ou la disparition du salaire de l'homme. Cela s'observe à la fois dans les évolutions temporelles et de manière instantanée. Aux Etats-Unis, pour les personnes âgées de plus de 20 ans, le taux de chômage des hommes noirs est supérieur à celui des hommes blancs : le taux d'activité des femmes noires est supérieur à celui des femmes blanches.

- Mais d'autre part le taux d'activité tend à diminuer lorsque la situation économique est mauvaise : celui des hommes baisse encore plus vite, celui des femmes progresse lentement, voire même se stabilise. Ce phénomène, dit « des travailleurs découragés », concerne particulièrement les femmes, les jeunes, et les personnes approchant de l'âge de la retraite. Les personnes qui pour des raisons diverses (faibles qualifications, discrimination...) sont certaines de ne pas trouver d'emploi cessent d'en chercher un ou s'abstiennent de le faire si elles ne sont pas encore entrées sur le marché du travail. Elles font donc partie de la composante « inactifs » de la population, et non pas de la composante « actifs inoccupés ». Le phénomène est d'autant plus marqué lorsque le fait d'être officiellement reconnu comme chômeur ne présente aucun avantage, c'est-à-dire que les allocations chômage sont réduites ou inexistantes. A l'inverse, lorsque la situation économique est bonne, des personnes (peu qualifiées, etc.) ont alors plus de chance de trouver un emploi et commencent donc à en chercher un : elles viennent accroître la population active. C'est pourquoi la création d'emplois ne

se traduit pas par une diminution identique du nombre des chômeurs, mais par une diminution de moindre ampleur.

• La résultante de ces deux tendances est que, depuis quelques années, l'évolution des taux d'activité va dans le sens d'un freinage de la population active en Europe du Nord, de son accélération aux Etats-Unis, au Japon et en Italie (tableau 3).

### 3. Les taux d'activité. Ensemble hommes et femmes de plus de 15 ans \*

En %

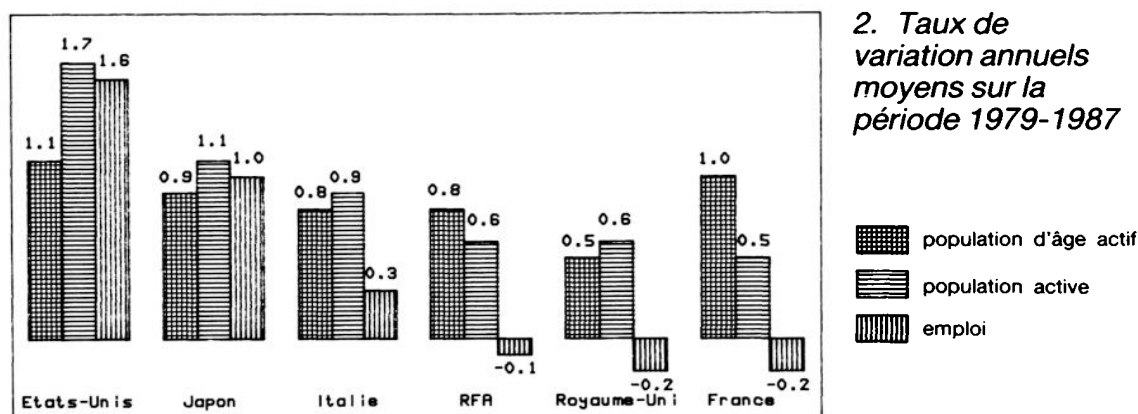
	Etats-Unis	Japon	Italie	Royaume-Uni	France	RFA
1979 . . . .	74,2	71,8	59,2	76,6	69,3	66,8
1987 . . . .	77,3	72,5	60,1	76,3	67,3	60,1

Source : OCDE, statistiques de la population active.

\* Sans borne supérieure. Les taux seraient supérieurs si on les calculait sur une population d'âge actif, soit par exemple 15 à 65 ans pour effectuer une comparaison internationale.

Par ailleurs ces taux s'appliquent à des masses qui ne sont pas indépendantes de considérations économiques et politiques. La « population d'âge actif » est certes, à un instant donné, tributaire d'évolutions démographiques passées, tout particulièrement des taux de natalité deux décennies auparavant. Mais elle est également tributaire des flux migratoires. Ici encore la situation est contrastée entre d'un côté les Etats-Unis, et de l'autre l'Europe, où les flux migratoires ne sont significativement positifs que pour les pays d'Europe du Sud où reviennent les personnes antérieurement émigrées en Europe du Nord ; (c'est le cas de l'Italie et du Portugal, dans une moindre mesure de l'Espagne). Dans les autres pays d'Europe ils sont nuls (France) ou négatifs (RFA). Aux Etats-Unis, à l'inverse, ils sont largement positifs : le solde net des migrations est depuis le début des années quatre-vingt d'environ 600 000 personnes par an (contre 450 000 durant les années soixante-dix), soit rapporté à la population totale 2,5 pour 1 000 (le taux d'accroissement naturel est de 7 pour 1 000). Ces immigrants viennent en majorité gonfler la population d'âge actif, la proportion d'enfants et de personnes âgées y étant inférieure à celle de la population en place.

En définitive tous les éléments concourant à modifier le stock de la population active vont dans le sens de son accroissement rapide aux Etats-Unis, au Japon et en Italie, de son accroissement lent ou même de son déclin dans les pays européens autres que ceux du Sud. Or précisément l'emploi s'accroît plus rapidement dans le premier cas que dans le second. L'accroissement de la population active, par immigration et élévation rapide du taux d'activité des femmes, va de pair avec la création d'emplois qu'elle suit et suscite tout à la fois. En France et en RFA, par contre, la population active s'accroît moins encore que la population d'âge actif, tandis que l'emploi diminue (graphique 2).



### ...et le non-emploi y est aujourd'hui moins fort qu'en Europe

La population active n'est pas une grandeur économique (et moins encore une grandeur démographique) qui évoluerait indépendamment de l'emploi et du chômage. Ce dernier n'est pas la différence *ex-post* entre deux éléments animés par des logiques différentes, mais la résultante complexe d'éléments en constante interaction.

Le taux de chômage, rapport entre le nombre de chômeurs et la population active, est en partie déterminé par les taux d'activité : le freinage des seconds permet de limiter la progression du premier. Il est dans ces conditions tentant, pour apprécier le degré de sous-emploi des populations, de calculer des taux d'emploi c'est-à-dire les rapports : « actifs occupés/population d'âge actif ». Une grande disparité de niveau s'observe parmi les pays européens, qui ont toutefois pour caractéristique commune une baisse de ce taux depuis le dernier point haut conjoncturel, contrairement aux Etats-Unis et au Japon (tableau 4).

#### 4. Les taux d'emploi : actifs occupés/population d'âge actif

En %

	Japon	Etats-Unis	Royaume-Uni	RFA	France	Italie
1979 . . . .	70	67	70	66	63	54
1987 . . . .	70	69	66	59	57	52

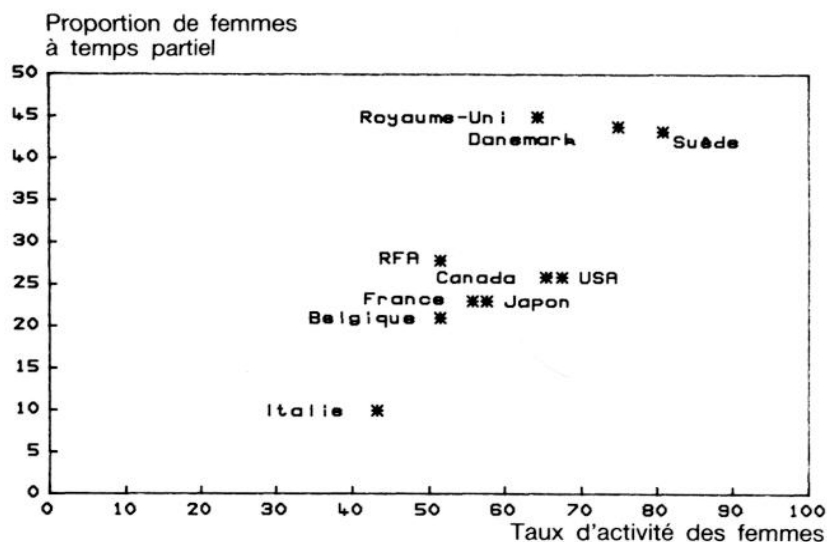
Source : OCDE, statistiques de la population active.

Ces chiffres doivent toutefois n'être comparés qu'avec prudence. L'une des corrections que l'on peut tenter de leur apporter, malaisément du reste, a trait au temps partiel dont l'importance s'est partout accrue au cours des années récentes. Il ne concerne que 10 % des emplois masculins aux Etats-Unis et moins de 5 % des emplois masculins en Europe, mais plus de 10 % des emplois féminins dans tous les pays européens, la proportion allant jusqu'à 60 % en Europe du Nord.

Une telle correction atténue la disparité des taux d'activité des femmes entre pays, car le taux d'activité des femmes et la proportion de femmes travaillant à temps partiel évoluent dans le même sens (graphique 3). Parmi les femmes qui occupent un emploi, la proportion de celles qui le font à temps plein n'était en 1987 que de 1/3 dans les pays européens et 45 % aux Etats-Unis et au Japon.

### 3. L'activité des femmes

Comparaison des taux d'activité et de la proportion d'emplois à temps partiel  
En %, en 1987



Source : OCDE, statistiques de la population active.

La définition du temps partiel varie d'un pays à l'autre. On a calculé ici un « taux d'équivalent emploi à temps plein » en considérant — arbitrairement — que les emplois à temps partiel étaient en moyenne des emplois à mi-temps. Les résultats de cette correction, retracés dans le tableau 5, visent à fournir des ordres de grandeur et non des chiffrements précis. Ils indiquent que le non-emploi, en progression dans tous les pays entre 1979 et 1987, est à cette dernière date moins important au Royaume-Uni qu'en France ou en RFA, mais plus important qu'aux Etats-Unis. On utilise ici le terme « non emploi » de préférence à « sous-emploi », car la seconde expression suggérerait que la totalité de la population en âge de travailler serait capable et désireuse de le faire si des emplois à temps plein existaient en nombre suffisant. Cela n'est évidemment pas le cas. Il n'en reste pas moins que le non-emploi représente, selon les cas, entre la moitié et le tiers de la population en âge de travailler.

### 5. Indicateurs de taux d'emploi à équivalent temps plein

En %

	Japon	Etats-Unis	Royaume-Uni	RFA	France	Italie
1979 . . . .	67	64	64	59	60	53
1987 . . . .	66	63	59	56	54	51

Sources : Calculs d'après OCDE, statistiques de la population active et « perspectives économiques de l'emploi ».



La différenciation de la main-d'œuvre par sexe doit s'observer en même temps que la différenciation sectorielle des emplois. En effet les femmes travaillent souvent à temps partiel ; elles travaillent par ailleurs majoritairement dans les services. Les emplois tertiaires occupés par des femmes sont non seulement plus nombreux que les emplois secondaires occupés par des femmes, mais encore bien souvent plus nombreux que les emplois tertiaires occupés par des hommes (tableau 6).

### 6. Répartition des actifs occupés par secteur et sexe en 1987

En % du total\* de chaque pays

	Etats-Unis	Royaume-Uni	France	RFA	Japon	Italie
Secteur secondaire						
Hommes .....	20,0	23,0	23,0	30,5	23,0	25,0
Femmes .....	7,0	7,5	8,0	10,0	11,0	8,0
Secteur tertiaire						
Hommes .....	33,0	32,0	29,0	27,5	33,0	34,0
Femmes .....	37,0	35,5	33,0	27,0	25,0	23,0

Source : OCDE, statistiques de la population active.

\* Secteur secondaire = industries manufacturières *stricto sensu* + industries agricoles et alimentaires + énergie + bâtiment génie civil. La différence entre ces chiffres en 100 % est constituée par le secteur primaire (agriculture et mines). Il s'agit de l'emploi total (salariés et travailleurs indépendants).

Un double mouvement a caractérisé tous les pays occidentaux aux cours des années récentes (au Japon, l'emploi manufacturier lui même s'est accru). En termes de flux nets des emplois manufacturiers à temps plein occupés par des hommes ont été détruits, tandis que des emplois tertiaires, souvent à temps partiel, occupés par des femmes ont été créés. L'emploi total s'est accru là où le second mouvement a été plus ample que le premier (Etats-Unis et Italie). En outre, à l'exception des Etats-Unis, le nombre des « autres emplois » a diminué principalement <sup>(4)</sup> sous l'effet d'une baisse dans l'agriculture et dans le bâtiment génie civil, frappant surtout les hommes, puisque ceux-ci y occupent, comme dans le secteur manufacturier, la majorité des emplois (tableau 7).

Au total, entre 1979 et 1987, le nombre des emplois occupés par des femmes s'est accru dans tous les grands pays industrialisés. Celui des emplois occupés par des hommes a régressé dans tous les pays européens. Toutefois, étant données les différences initiales des niveaux de taux de chômage et d'activité entre les sexes et la différence d'évolution des taux d'activité féminins et masculins, le taux de chômage des femmes reste plus élevé que celui des hommes, sauf au Royaume-Uni (tableau 8).

(4) Les éléments d'analyse présentés ici sont, on l'a dit, partiels. L'un des nombreux points qui n'est pas évoqué concerne les emplois non salariés, dont la logique est très différente selon les pays et les époques. Aux Etats-Unis, au cours des années récentes, ils ont augmenté en grande partie du fait de la multiplication des emplois de fortune dans le commerce et les services aux particuliers.

### 7. Variation du nombre d'emplois entre 1979 et 1987 par secteur et par sexe

En % du nombre total d'emplois en 1979

	Etats-Unis			Japon			Italie		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manufacturier * .	- 1,3	- 0,2	- 1,5	+ 0,7	+ 1,1	+ 1,8	- 3,0	- 0,5	- 3,5
Services .....	+ 5,4	+ 9,0	+ 14,4	+ 4,0	+ 4,6	+ 8,6	+ 5,0	+ 6,0	+ 11,0
Autres .....	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,9	- 1,3	- 1,3	- 2,6	- 3,0	- 2,0	- 5,0
Total .....	+ 4,6	+ 9,2	+ 13,8	+ 3,5	+ 4,4	+ 7,8	- 1,0	+ 3,5	+ 2,5

	RFA			France			Royaume-Uni		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manufacturier ..	- 2,0	- 0,8	- 2,7	- 2,8	- 1,4	- 4,2	- 5,6	- 2,4	- 8,0
Services .....	+ 1,6	+ 2,7	+ 4,3	+ 1,9	+ 4,2	+ 6,1	+ 2,8	+ 4,7	+ 7,6
Autres .....	- 1,6	- 0,4	- 2,0	- 2,8	- 0,5	- 3,3	- 1,2	0	- 1,2
Total .....	- 2,0	+ 1,6	- 0,4	- 3,8	+ 2,3	- 1,4	- 4,0	+ 2,4	- 1,6

Source : OCDE, statistiques de la population active.

\* Dans ce tableau, secteur manufacturier incluant les IAA, mais hors énergie et BGC. Emploi total (salariés et travailleurs indépendants).

### 8. Les taux de chômage en 1987

En % de la population active civile

	Japon	Etats-Unis	RFA	France	Royaume-Uni	Italie
Hommes .	2,9	6,0	6,3	8,5	13,0	8,1
Femmes .	2,8	6,2	9,3	13,4	8,1	18,6
Total ....	2,9	6,1	7,5	10,6	10,9	12,0

Source : OCDE, statistiques de la population active.

Le taux de chômage des Etats-Unis est un peu inférieur à celui de la RFA, très inférieur à celui des autres grands pays européens. Il est en outre assorti d'une durée moyenne plus faible que celle de tous les pays européens. En 1987 la proportion de chômeurs qui étaient sans emploi depuis plus de douze mois atteignait un peu moins de 10 % aux Etats-Unis, mais un peu plus de 30 % en RFA, de 40 % au Royaume-Uni et il avoisinait 50 % en France. La logique de l'exclusion semble donc beaucoup plus fortement à l'œuvre en Europe. Toutefois la mobilité qui caractérise les personnes actives aux Etats-Unis a pour contrepartie une certaine précarité. En effet en 1987 la durée moyenne du chômage aux Etats-Unis a été de quinze semaines. Comme elle était associée à un taux de chômage de 6,1 %, cela signifie que si chacun des chômeurs n'avait été qu'une seule fois sans emploi au cours de

l'année, 1 personne active sur 5 aurait traversé une période de chômage <sup>(5)</sup>. En fait l'instabilité est moins élevée que ne l'indique ce calcul, parce que bon nombre de chômeurs perdent et retrouvent un emploi plusieurs fois en cours d'année. Ces postes de travail, si vite perdus et si vite trouvés, sont le plus souvent des emplois tertiaires peu qualifiés et à temps partiel.

## Chômage, salaires et revenus

### La longue baisse du salaire réel américain...

Si le taux de chômage des hommes a été en 1987 deux fois moins élevé aux Etats-Unis qu'au Royaume-Uni (tableau 8), c'est en grande partie parce que la diminution du nombre d'emplois manufacturiers relativement au niveau de l'année 1979 y a été moins ample (tableau 7). C'est pourtant dans le premier pays que la progression du salaire du secteur manufacturier a été la plus faible, n'atteignant (en 1987) en termes nominaux que 2,0 % contre 4,8 % en RFA et 7,3 % au Royaume-Uni. En termes réels la disparité est plus marquée encore, puisque, toujours en 1987, ce salaire a régressé de 1,6 % aux Etats-Unis, alors qu'il a augmenté de 4,5 % au Royaume-Uni et de 3,0 % en RFA.

Ces constatations ne se bornent pas à une seule année. En moyenne sur la période 1979-1987, le salaire réel manufacturier a diminué aux Etats-Unis, alors qu'il augmentait dans les pays européens. Dans les trois pays observés ici les prix à la consommation ont augmenté plus vite que le coût salarial unitaire, mais c'est aux Etats-Unis que l'écart est le plus grand (tableau 9).

### 9. Eléments de comparaison sur les variations de salaires dans le secteur manufacturier

Taux de variation annuels moyens 1979-1987 en %

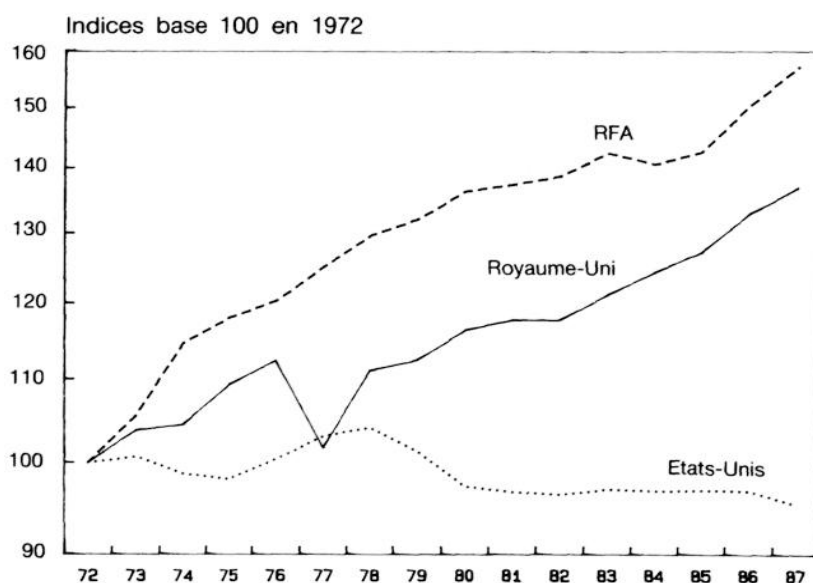
	Etats-Unis	RFA	Royaume-Uni
Salaire horaire nominal (a) . . . . .	+ 5,0	+ 5,3	+ 10,3
Productivité horaire du travail (b) ..	+ 3,5	+ 2,5	+ 4,7
Prix à la consommation (c) . . . . .	+ 5,8	+ 3,0	+ 7,7
Coût salarial unitaire (a/b) . . . . .	+ 1,4	+ 2,7	+ 5,3
Salaire réel (a/c) . . . . .	- 0,8	+ 2,2	+ 2,4

Sources : US Department of Commerce, Bundesbank, CSO.

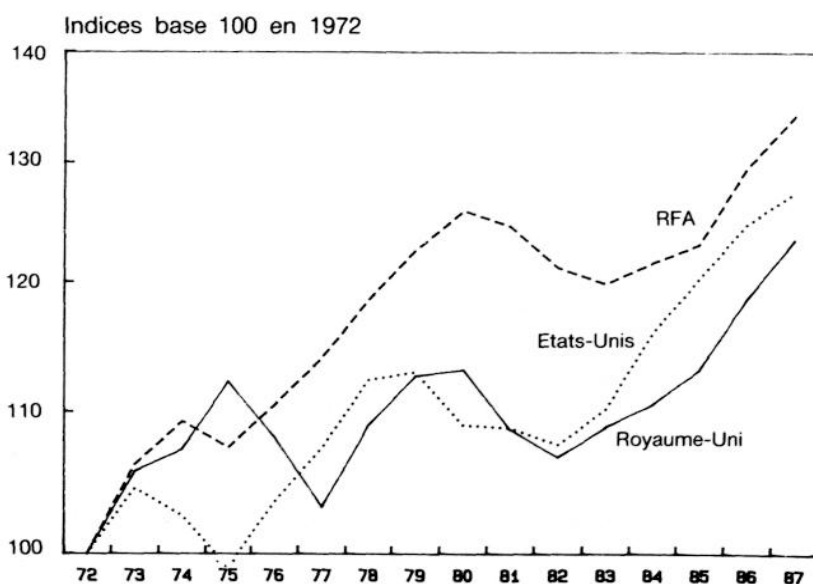
(5)  $6,1 \% \times 52/15 = 21 \%$ .

Sans prétendre avancer ici une explication exhaustive de ces disparités, *a priori* surprenantes, on évoquera quelques éléments entrant en jeu dans la détermination des salaires et ayant trait à la formation des revenus. Deux logiques très différentes semblent à cet égard à l'œuvre aux Etats-Unis d'un côté, en Europe de l'autre, le Royaume-Uni étant l'illustration extrême de la seconde. De manière très simplificatrice on pourrait les résumer ainsi. Au Royaume-Uni la progression de la masse salariale réelle est assurée de manière conflictuelle par celle du salaire des personnes occupant un emploi ; aux Etats-Unis elle est assurée par la croissance consensuelle du nombre de personnes occupant un emploi. Les graphiques 4 et 5 fournissent une première illustration résumée de cette idée.

**4. Les salaires horaires réels du secteur manufacturier**

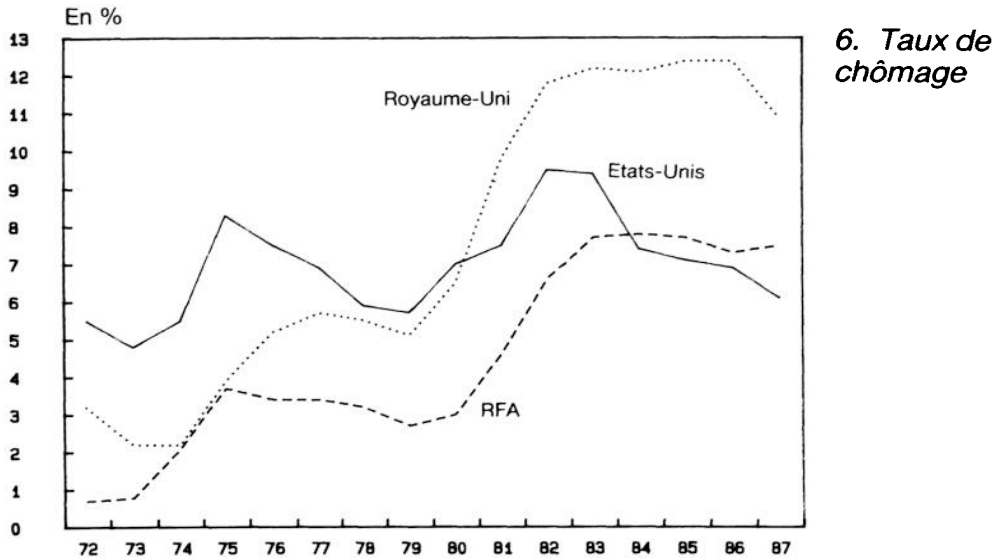


**5. Les masses salariales réelles. Ensemble de l'économie.**



Depuis 1972 le salaire horaire réel du secteur manufacturier continue en Europe à progresser, au-delà d'à-coups éphémères, alors qu'aux Etats-Unis c'est sa progression qui a été éphémère. Mais la masse

salariale réelle a augmenté moins vite au Royaume-Uni et en RFA que ce salaire manufacturier, alors qu'elle a progressé beaucoup plus vite aux Etats-Unis. Sur une période plus courte, depuis que le taux de chômage a commencé à s'accroître en Europe au point de dépasser le taux traditionnellement élevé des Etats-Unis (graphique 6) cette disparité est plus marquée encore : entre 1979 et 1987 la masse salariale réelle s'est accrue plus aux Etats-Unis que dans les deux autres pays, alors que le salaire réel du secteur manufacturier régressait (tableau 10).



Source : OCDE, statistiques de la population active.

**10. Salaire horaire réel du secteur manufacturier et masse salariale réelle dans l'ensemble de l'économie, en 1987**

Indices base 100 en 1979

	Etats-Unis	RFA	Royaume-Uni
Salaire .....	94,1	119,0	121,8
Masse salariale .....	112,8	109,5	109,6

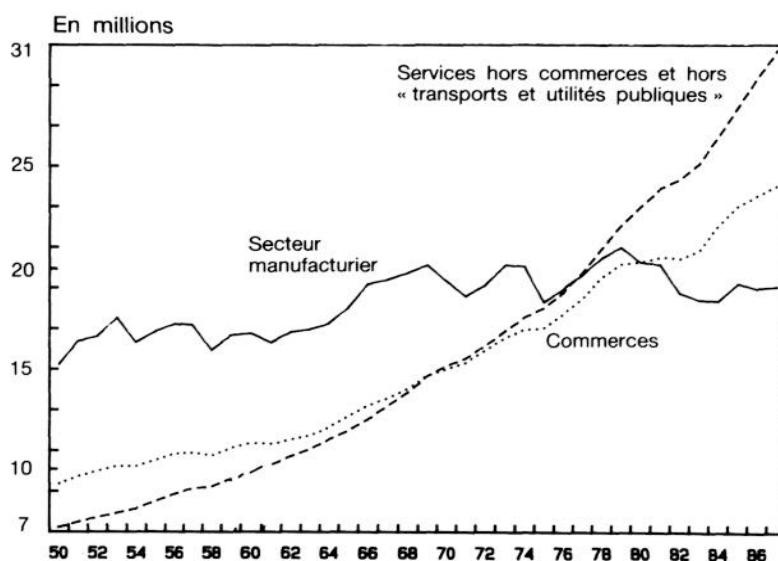
Sources : US Department of Commerce, Bundesbank, CSO.

Plusieurs stades s'intercalent entre le salaire horaire manufacturier et la masse salariale dans l'ensemble de l'économie. Le salaire horaire n'est pas le même (ni en niveau, ni en variation) dans les différents secteurs ; la durée du travail n'est pas la même, de sorte que les salaires hebdomadaires affichent des disparités (de niveaux et de variations) non semblables aux précédentes ; enfin le nombre d'emplois évolue de manière différenciée selon les secteurs. Ces trois éléments ne sont du reste pas indépendants les uns des autres. Pour ce qui est de l'emploi et de la durée du travail les évolutions évoquées dans les pages précédentes au sujet de la période 1979-1987 sont aux Etats-Unis des caractéristiques de longue période.

- Le nombre des emplois s'accroît continuellement dans le secteur tertiaire, alors que dans le secteur manufacturier un déclin a succédé à

la lente croissance des décennies cinquante, soixante et soixante-dix, au point que le niveau atteint en 1987 est inférieur à celui de 1972 (graphique 7).

**7. Le nombre d'emplois salariés dans les principales composantes du secteur privé non agricole aux Etats-Unis**



Source : US Department of Labor.

Il faut ajouter à cela une croissance continue du secteur tertiaire public, croissance qui s'est ralentie, mais qui n'a pas été stoppée durant les administrations Reagan (tableau 11).

**11. Les emplois salariés aux Etats-Unis**

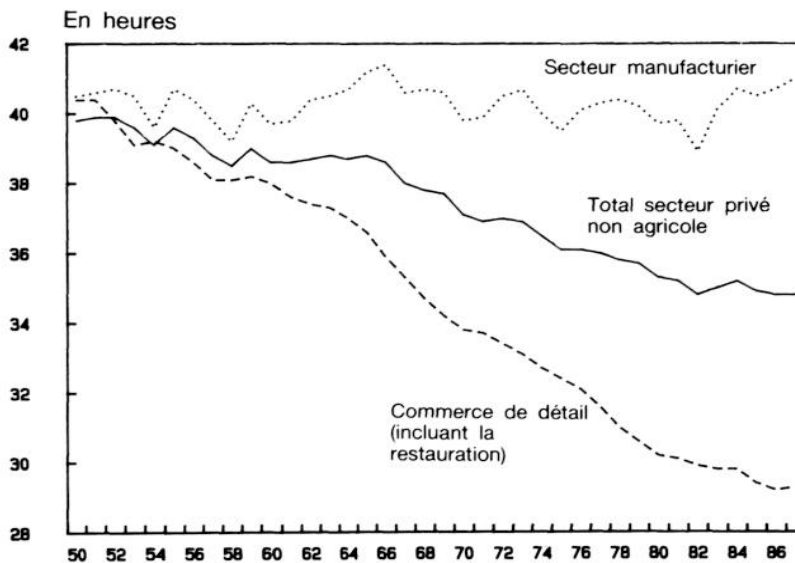
En millions

	1950	1972	1979	1987	1979 à 1987
Mines et agriculture .....	3,2	1,8	2,2	2,1	- 0,1
Bâtiment génie civil .....	2,4	3,9	4,4	5,0	+ 0,6
Manufacturier .....	15,2	19,2	21,0	19,1	- 1,9
Transports et utilités publiques .....	4,0	4,5	5,1	5,4	+ 0,3
Commerce de gros .....	2,6	4,1	5,2	5,8	+ 0,6
Commerce de détail (incluant la restauration) .....	6,8	11,8	15,0	18,3	+ 3,3
Finances, assurances et immobilier	1,9	3,9	5,0	6,6	+ 1,6
Autres services privés .....	5,4	12,3	17,1	24,1	+ 7,0
Secteur public .....	6,0	13,3	15,9	17,1	+ 1,2

Source : US Department of Labor.

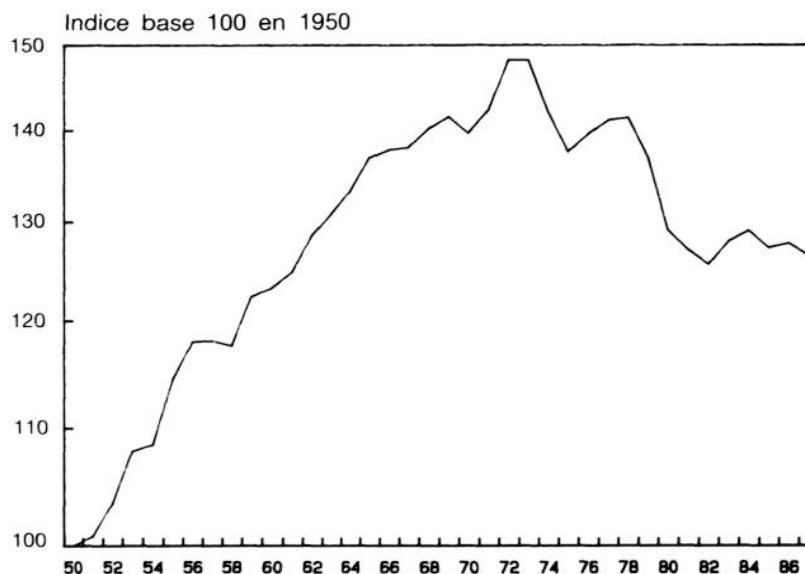
• La durée hebdomadaire du travail est aux Etats-Unis tendancielle- ment stable aux alentours de 40 heures dans le secteur manufacturier, ses fluctuations accompagnant la conjoncture économique. Depuis le début des années soixante en revanche cette durée s'abaisse dans plusieurs segments du secteur tertiaire, tout particulièrement dans le commerce de détail (graphique 8). Au total la durée hebdomadaire

moyenne du travail dans l'ensemble du secteur privé non agricole n'était plus que de 34,8 heures en 1987, contre 37 heures en 1972 et 39,8 en 1950.



**8. La durée hebdomadaire du travail aux Etats-Unis**

Cela étant, le passage des variations du salaire horaire à celles du salaire hebdomadaire au cours de la période 1979-1987 va aux Etats-Unis dans le sens d'une diminution pour la plupart des emplois tertiaires, et donc dans l'ensemble de l'économie puisque ce sont ces emplois qui ont augmenté en nombre. En moyenne pendant cette période presque tous les salaires ont diminué en termes réels, qu'ils soient horaires ou hebdomadaires ; l'exception est constituée par le secteur « finances, assurances et immobilier » qui enregistre un léger gain. La décroissance du salaire hebdomadaire réel moyen (ensemble de l'économie privée non agricole) qui en résulte n'est pas nouvelle : elle date de 1973, et ce salaire est retombé en 1987 au même niveau qu'en 1961 (graphique 9). Cette situation est radicalement différente de



**9. Le salaire réel moyen aux Etats-Unis - 1950 à 1987**

Salaire hebdomadaire, ensemble du secteur privé non agricole

Source : US Department of Labor.

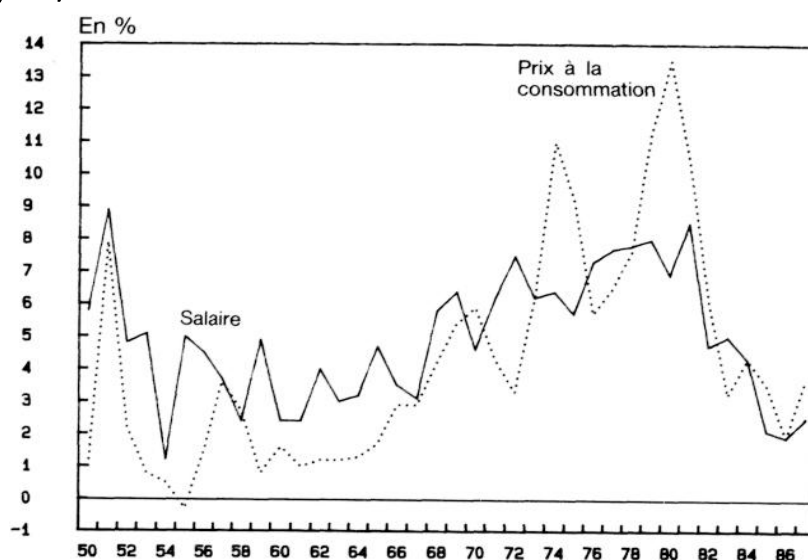
celle des pays européens, où le salaire moyen a continué à progresser tout au long de la décennie soixante-dix et souvent durant les années quatre-vingt ; au Royaume-Uni son niveau est en 1987 supérieur de 78 % à celui de 1961.

### ...s'explique en partie par la pression prolongée du sous-emploi

Cette décroissance du salaire réel américain s'est effectuée en deux étapes successives de nature différente. De 1973 à 1980, tandis que l'accélération de la hausse des prix (entamée en 1966) se poursuivait, celle des salaires nominaux a été interrompue, leur progression se stabilisant à haut niveau ; depuis 1981 les deux croissances nominales se ralentissent, le rythme de hausse des salaires restant en deça de celui des prix (graphique 10).

#### 10. Etats-Unis. Variation annuelle des prix et salaires

Salaire hebdomadaire nominal, ensemble du secteur privé non agricole ; et prix à la consommation



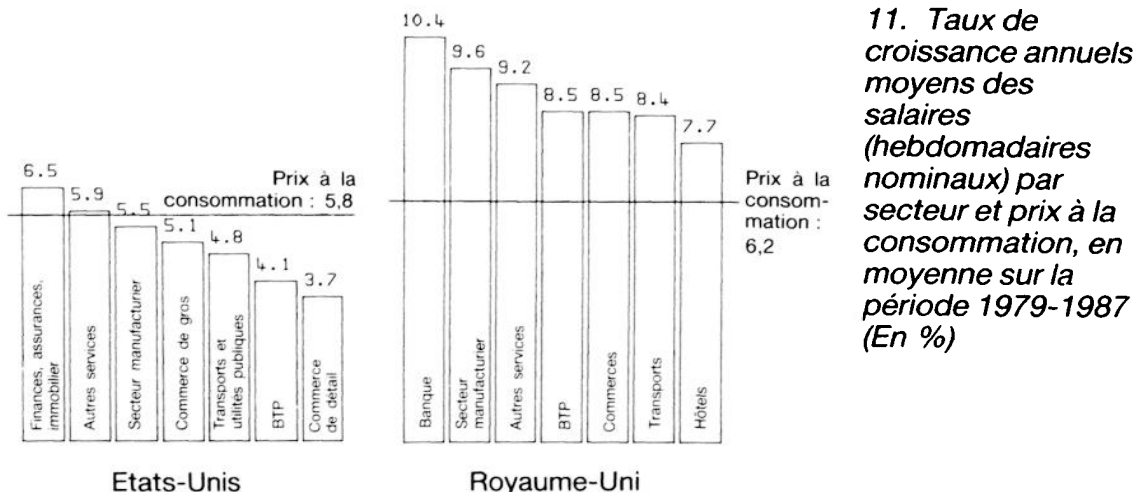
Source : US Department of Labor.

L'intervention de l'Etat a été décisive pour déclencher ces deux ruptures de comportement préparées par les transformations du marché du travail. En août 1971 l'administration Nixon avait instauré une politique des revenus débutant par un blocage de trois mois des prix et des salaires. Les contrôles ensuite mis en place avaient été levés au début de 1973, avec pour résultat une explosion des prix. Un second blocage, de deux mois, avait alors été imposé en juin 1973 ; à sa sortie les contrôles ont été plus stricts sur les salaires que sur les prix, autorisant notamment les seconds à répercuter les hausses des coûts énergétiques. *L'une des raisons pour lesquelles les salariés américains, contrairement aux salariés européens, acceptèrent dès ce moment une perte de pouvoir d'achat est sans doute que le taux de chômage était à l'époque beaucoup plus élevé aux Etats-Unis qu'en Europe et que la pression du sous-emploi y persista tout au long des années soixante-dix (graphique 6).* Cette pression s'accroît encore avec la récession des années 1980-1982 (en partie imputable au durcissement de la politique monétaire), laissant place cette fois à la baisse du salaire réel par ralentissement du salaire nominal, d'autant que l'administration intervint énergiquement pour briser quelques grèves-test (notamment dans les transports aériens).



Qui plus est la transformation de la nature des emplois et de la nature de la population qui les occupe (des « femmes tertiaires » remplaçant des « hommes manufacturiers », pour simplifier à l'extrême) s'est accompagnée d'une modification profonde des procédures de négociation salariale. Du début des années cinquante au milieu des années soixante-dix, ces négociations se faisaient à travers des conventions collectives pluri-annuelles. Les augmentations de pouvoir d'achat étaient programmées pour deux ou trois ans et garanties par des clauses d'échelle mobile. Les contrats étaient signés de manière décentralisée, mais dépendaient de modèles qui s'établissaient lors de négociations-clef (notamment dans l'automobile) puis se diffusaient de manière modulée aux autres secteurs. Depuis lors les négociations se sont émietées. Les formes institutionnelles de négociation pluri-annuelle concernent une fraction réduite des salariés, l'effet diffusion est amoindri et les clauses d'échelle mobile ne garantissent souvent qu'un rattrapage partiel de la hausse des prix. Le taux de syndicalisation, qui était de 27 % en 1975, n'était plus que de 15 % en 1987.

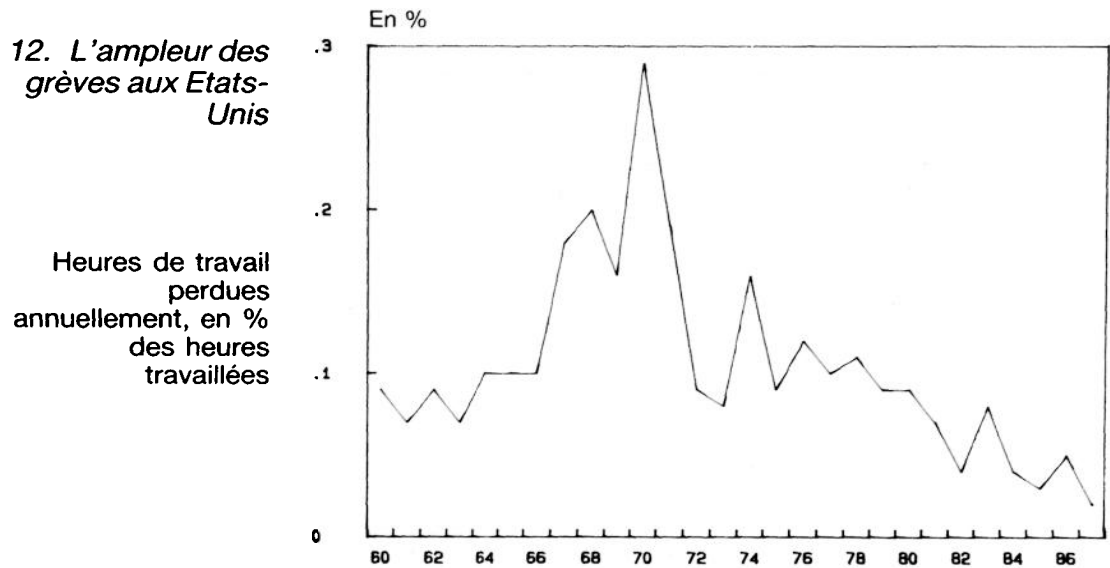
Le cas britannique est très différent. Certes la puissance des syndicats a été affaiblie dans de nombreux domaines depuis l'arrivée au pouvoir en 1979 du premier gouvernement Thatcher, mais leur rôle demeure important en matière de salaires et, contrairement aux syndicats américains, ils privilégient le pouvoir d'achat, non la défense de l'emploi. Ils peuvent s'opposer, entre autres, à l'usage massif de procédés tels que le licenciement-réembauche à moindre salaire qui se pratique aux Etats-Unis. Dans ces conditions, dans presque tous les secteurs, les salaires individuels réels progressent au Royaume-Uni alors qu'ils régressent aux Etats-Unis (graphique 11).



Sources : US Department of Labor, CSO.

La diminution des salaires réels aux Etats-Unis est allée de pair avec un niveau de conflits du travail en diminution (graphique 12) et inférieur à celui du Royaume-Uni. En moyenne au cours de la période 1979-1987 le nombre de jours de travail perdus pour fait de grève a été proportionnellement trois fois plus élevé au Royaume-Uni qu'aux Etats-Unis (0,18 % du nombre d'heures travaillées contre 0,06 %).

12. L'ampleur des grèves aux Etats-Unis



Source : US Department of Labor.

Aux Etats-Unis la hiérarchie sectorielle des variations de salaires qui a marqué en moyenne la période 1979-1987 a été à peu près la même au cours de chacune des années de cette période. Or elle est inverse de la hiérarchie des niveaux initiaux de salaires. Il y a donc un resserrement progressif, continu, de l'éventail sectoriel des salaires par abaissement massif du pouvoir d'achat dans les anciennes places fortes du syndicalisme corporatiste (dont le bâtiment génie civil était l'archétype). Ce phénomène, amplifié depuis 1979, s'était amorcé en 1972, contrastant avec l'ouverture de cet éventail durant les décennies 1950 et 1960 (tableau 12). Ce phénomène est affecté d'une exception : dans le commerce de détail (incluant la restauration), le faible niveau relatif du salaire est encore abaissé par une progression inférieure à celle des autres secteurs en raison notamment de l'extension du travail à temps partiel. Il s'agit d'une exception importante, puisque ce secteur emploie un salarié du secteur privé sur cinq.

12. Les salaires hebdomadaires sectoriels aux Etats-Unis. Niveaux, avec pour chaque année indices base 100 = niveau dans le Bâtiment Génie civil.

	1950	1972	1979	1987
Transports et « Utilités publiques » ..	n.d.	85	94	98
Secteur manufacturier .....	84	70	79	85
Finances, assurances et immobilier ..	87	79	71	78
Commerce de gros .....	83	68	72	77
Autres services hors commerce .....	n.d.	50	51	58
Commerce de détail (incluant la restauration) .....	57	42	40	38

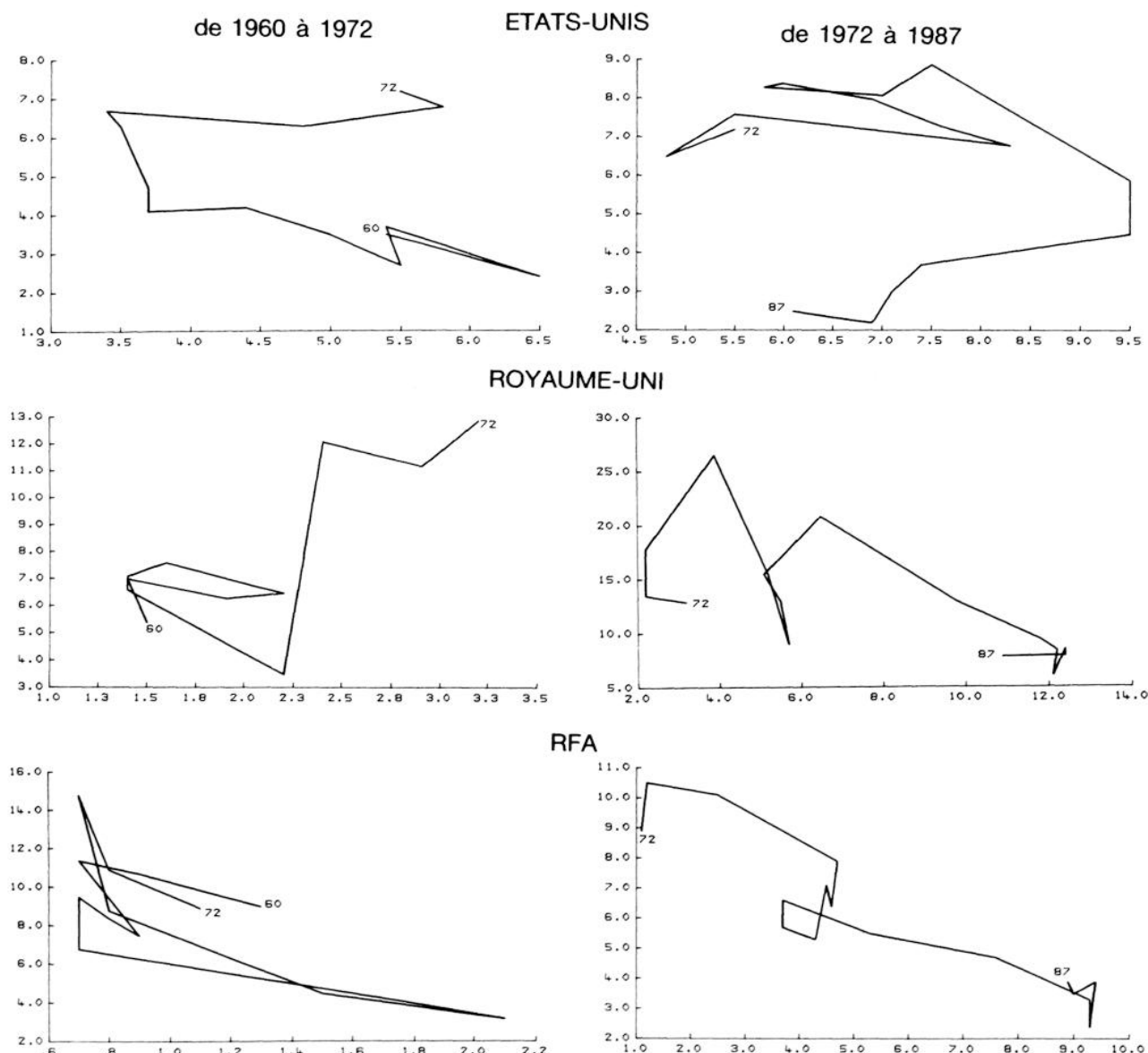
Source : US Department of Labor.

## Eléments de conclusion

La courbe de Phillips a été depuis trois décennies successivement utilisée, puis décriée, et enfin réhabilitée, tout cela de manière abusive. L'élévation du taux de chômage n'a pas « permis » de ralentir la croissance des salaires nominaux partout et instantanément ; la baisse du taux de chômage n'a pas provoqué (tout particulièrement aux Etats-Unis au cours des années récentes) une explosion salariale (graphique 13). L'intérêt de cette représentation schématique était et demeure grand, mais il réside dans les questions qu'il suscite pour rendre compte, pays par pays et période par période, de l'absence de liaison simple et universelle entre les deux variables concernées.

### 13. Quelques courbes de Phillips

Taux de croissance des salaires horaires nominaux (en ordonnées)  
et taux de chômage (en abscisses) en pourcentage



Sources : US Department of Labor, CSO, Bundesbank.

Beaucoup de questions relatives aux influences réciproques du sous-emploi et des variations de salaires n'ont pas été abordées dans les pages qui précèdent. Le peu qui a été dit illustre le fait que la formation des salaires fait appel à une masse complexe de déterminants économiques, mais aussi historiques, sociologiques et institutionnels. Cette complexité suggère qu'il serait vain de vouloir transposer le modèle spécifique d'une économie à d'autres pays. L'Europe ne peut pas plus imiter les Etats-Unis que les Etats-Unis ne peuvent imiter le Japon. Cette impossibilité ne tient pas seulement au fait que bon nombre de spécificités nationales ne se décrètent pas. Au niveau le plus élémentaire, ni un jeu plus libre du marché ni une décision étatique ne seraient capables de créer en Europe des centaines de milliers d'emplois de vigiles pour les immeubles d'habitation ou de caissiers dans les *fast-food*, ces emplois étant sans objet. A un tout autre niveau, qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, les systèmes de protection sociale en vigueur en Europe constituent une donnée de société qui peut éventuellement être érodée, mais non pas supprimée d'un trait de plume. Cette impossibilité tient aussi au fait que les Etats-Unis ne sont certes plus hégémoniques, mais qu'ils demeurent néanmoins prépondérants. Or seule l'économie dominante peut, à moindre frais, sinon impunément, soutenir sa croissance par un déficit budgétaire considérable tout en enregistrant une désinflation prononcée. Le taux de change, entre autres, est un outil de politique économique utilisable par les Etats-Unis avec une latitude tout autre que celle dont disposent les pays européens.

Est-il même souhaitable d'imiter l'exemple américain ? Celui-ci forme un tout cohérent, et l'on n'obtiendrait pas les mêmes résultats si l'on transposait certaines de ses composantes mais non les autres. Il serait par exemple illusoire d'appeler de ses vœux une baisse du salaire réel concomitante à une augmentation du nombre d'emplois et de s'opposer à l'un des déterminants qui ont permis aux Etats-Unis la simultanéité de ces deux phénomènes : une forte croissance de la population active, autorisée par la progression du travail des femmes et par une immigration massive. Qui plus est, le partage du temps de travail associé à la diminution du salaire individuel s'est opéré aux Etats-Unis par le jeu du marché, orienté par l'intervention de l'Etat aux moments décisifs, dans un contexte précis : celui d'une pression prolongée du sous-emploi dans un pays où la protection sociale est limitée. Le taux de chômage américain a oscillé entre 5 et 10 % depuis le début des années soixante-dix, alors qu'il n'a franchi le seuil des 5 % qu'en 1976 au Royaume-Uni, en 1979 en France et en 1982 en RFA. Vouloir imiter l'exemple américain consisterait donc à laisser le chômage à haut niveau pendant encore plusieurs années après avoir supprimé, entre autres, les allocations chômage. Il n'y a pas de nouveaux pauvres aux Etats-Unis parce que la pauvreté n'y est pas un phénomène nouveau<sup>(6)</sup>. Imiter le modèle américain n'est ni possible ni nécessairement souhaita-

---

(6) Selon les statistiques officielles du Department of Commerce, la proportion de personnes vivant avec des revenus inférieurs au « seuil de pauvreté » a été supérieure à 10 % tout au long des années 1970. Elle a culminé à 15,2 % en 1983 et était encore de 13,4 % en 1987. Ce seuil, déterminé annuellement (en dollars, bien évidemment) équivaut, si on le convertit au taux de change de parité de pouvoir d'achat, à 2 600 F par mois pour une personne seule et 5 300 F pour une famille de quatre personnes.

ble. Cela signifie que l'on ne peut pas en extraire des recettes miracle pour résoudre « à l'américaine » des problèmes européens.

En ce qui concerne les Etats-Unis les éléments d'analyse qui viennent d'être évoqués conduisent à penser que l'inflation salariale ne constitue pas un risque imminent.

Les évolutions récentes de court terme ne font apparaître que de légères inflexions de tendance (tableau 13). L'emploi salarié s'est accru au premier semestre 1988 un peu moins rapidement qu'au second semestre 1987 dans le secteur tertiaire, sensiblement au même rythme dans le secteur manufacturier. Les salaires horaires ont persisté à augmenter moins vite que les prix à la consommation, et donc leur pouvoir d'achat à décliner. Certes les performances médiocres en matière de productivité en cette phase du cycle se traduisent, dans ces conditions, par une élévation des coûts salariaux unitaires à un rythme annuel proche de 3 %. Mais il n'y a pas là véritablement source de fortes tensions inflationnistes.

### 13. Evolution récente de l'emploi et des salaires aux Etats-Unis

Trimestre/trimestre précédent, cvs, %, en rythme annuel.

	1987				1988	
	1	2	3	4	1	2
Total .....	+ 3,1	+ 3,4	+ 2,4	+ 2,3	+ 2,6	+ 1,5
Emploi						
Salariés du secteur privé non agricole .....	+ 3,3	+ 2,4	+ 4,6	+ 4,2	+ 4,2	+ 3,8
— dont : secteur manufacturier	+ 0,5	+ 0,8	+ 2,1	+ 3,8	+ 2,0	+ 2,2
secteur tertiaire .....	+ 4,0	+ 3,2	+ 6,0	+ 4,0	+ 4,9	+ 3,8
Salaire horaire nominal						
Salariés du secteur privé non agricole .....	+ 2,8	+ 2,6	+ 2,8	+ 3,3	+ 3,2	+ 3,7
— dont : secteur manufacturier	+ 1,4	+ 2,1	+ 1,6	+ 2,3	+ 0,3	+ 3,0
Prix à la consommation .....	+ 5,3	+ 4,8	+ 3,9	+ 3,9	+ 3,5	+ 4,6

Source : US Department of Labor.

Rien dans l'immédiat ne semble annoncer une accélération de la hausse des salaires. En 1989, compte tenu des prévisions d'activité économique développées dans la chronique de conjoncture, les tensions réellement à l'œuvre sur le marché du travail demeureront vraisemblablement modérées. La population active augmentera au moins aussi vite que le nombre des emplois, ceux-ci continuant à être principalement créés dans les segments peu qualifiés du secteur tertiaire. L'amélioration légère qui caractérisera sans doute les salaires nominaux suivra celle des prix à la consommation ; elle ne la précédera pas et ne permettra pas au pouvoir d'achat des salaires individuels d'augmenter.